Créer son atelier de production de pleurotes en AB

Labellisée Eco-phyto par Vivea

Objectifs

Acquerir les bases de la production mycicole, connaitre les conditions de mise en place d'un tel atelier

Contenu

Généralités sur les champignons : chiffres, organisation d'une production, différents schémas de production possible
Le pleurote : présentation et cycle de production, organisation de la production, substrat, pasteurisation, ensemencement, incubation, fructification, récolte, stockage, données technico-économiques, temps de travail

Conclusion, élargissement à l'ensemble des productions de champignons.

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 25/02/2021

Tarifs
Adhérent 378€
Non adhérent 378€
Non agricole 378€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

25 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	34000	Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons
26 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs)	34000	Ken Delcourt, formateur et producteur de champignons

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom ____

Prénom ____

Adresse : ____

Code postal : ____

Commune ____

Courriel ____

Téléphone ______________________________________

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)